

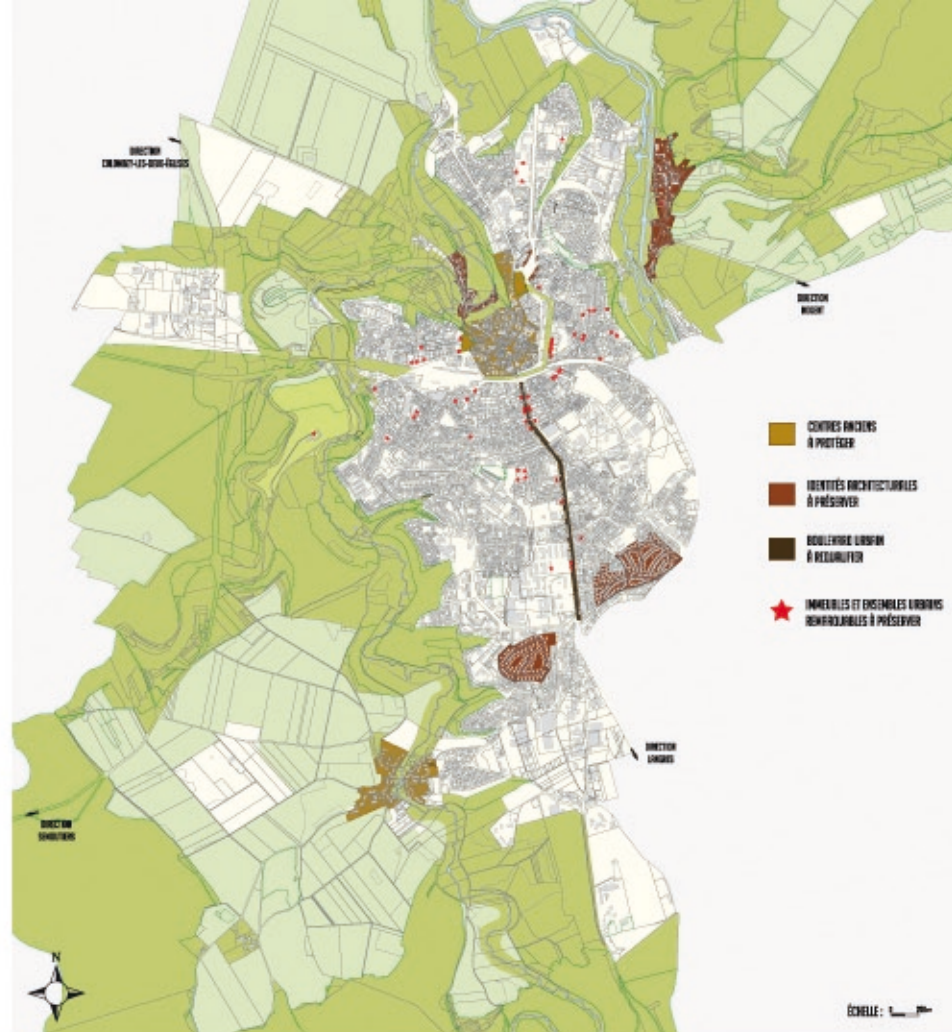


Le paysage urbain chaumontais est riche de formes architecturales et patrimoniales variées. Le Plan Local d'Urbanisme offrira un cadre réglementaire permettant de conforter ces richesses et de les mettre en valeur. Il doit aussi être l'expression du renforcement de la qualité urbaine sur l'ensemble de la ville et permettre les formes urbaines innovantes dans les secteurs de projet.

Une part relativement importante de Chaumont est classée en ZPPAUP, Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager. Le Plan Local d'Urbanisme confortera les dispositions de protection édictées dans cette zone révélatrice d'un patrimoine de qualité.

Un certain nombre d'éléments du patrimoine local non protégés à ce jour existent sur le territoire de manière isolée et indépendamment de la ZPPAUP. Les outils réglementaires du Plan Local d'Urbanisme seront mis en œuvre pour les identifier et les préserver.

D'autres formes urbaines originales seront identifiées dans un souci de préservation de leur caractère identitaire : les secteurs des faubourgs anciens (Place du Champ de Mars, faubourg des Tanneries), comme les anciennes cités américaines (Pershing ou Lafayette) feront à ce titre l'objet de règles particulières au Plan Local d'Urbanisme.



# PATRIMOINE

Préserver et créer de la qualité architecturale et urbaine

**Le constat :** Un contexte urbain déjà riche d'un patrimoine historique, de formes urbaines contemporaines variées, de secteurs à caractère plus rural.

**L'objectif :** Inscrire sur l'ensemble du territoire l'objectif de qualité des formes et des espaces urbains.



Les développements prévus au sud vont conforter l'axe Leclerc / République dans son rôle structurant pour les déplacements nord-sud au sein de la commune. Aujourd'hui bordé d'un tissu urbain peu structuré, le Plan Local d'Urbanisme veillera à lui redonner sa vocation de boulevard urbain en tentant de reconstituer un front bâti de qualité par l'application de règles spécifiques.

Les secteurs de projets doivent pouvoir accueillir des formes architecturales innovantes en poursuivant un triple objectif de qualité architecturale, environnementale et de diversité urbaine.